



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Auvergne-Rhône-Alpes**

# Compte-rendu de réunion

**Objet de la réunion :**

Commission Technique du COGEPOMI

24/11/23

## **Rappel de l'ordre du jour :**

### **I Vers la construction d'une étude de captures / marquages d'aloses sur le Rhône (Fanny Alix, MRM)**

Présentation du REX sur les marquages d'aloses réalisés sur l'Hérault et du projet de transposer la méthode sur le Rhône suite aux travaux de restauration de la continuité

### **II Gestion de l'anguille dans les milieux lagunaires**

Restitution de la seconde phase des travaux du GT Anguilles en lagunes : élaboration du projet de feuille de route opérationnelle sur la base du diagnostic des connaissances réalisé au premier semestre

- sous groupe Habitat (Nicolas Marc, OFB ; Elsa Amilhat, université de Perpignan ; Delphine Nicolas, Tour du Valat )
- sous groupe Pêche (Pierre Motta, DIRM Méditerranée ; Aurélie Carrie, CRPMEM Occitanie ; Déborah Mondain, CRPMEM PACA ; Vincent Ravel, Fédération de pêche du Gard)
- sous groupe Gouvernance (Laetitia Dupaquis, DREAL PACA ; Nathalie Barré, Katia Lombardini, Virginie Mauclert, Pôle-relais lagunes méditerranéennes)

### **III Problématique de la prédation des poissons migrateurs par le silure dans le bassin**

Partage des premières réflexions menées dans le cadre du groupe de travail bassin pour la mise en œuvre expérimentale de solutions d'effarouchement ou de capture du silure sur des secteurs "clés" du bassin

## Documents supports de la réunion

### Présentations :

Etude de captures / marquages Aloses sur le Rhône : 20231124\_CTPOMI\_EtudeMRM\_CM\_Aloses\_Rhône.pdf

Restitution de la seconde phase des travaux du GT Anguilles en Lagunes, élaboration d'un projet de feuille de route :

20231124\_CTPOMI\_GT\_AL\_projetFDR\_Habitat.pdf

20231124\_CTPOMI\_GT\_AL\_projetFDR\_Peche.pdf

20231124\_CTPOMI\_GT\_AL\_projetFDR\_Gouvernance.pdf

Mise en oeuvre expérimentale de solutions d'effarouchement ou de capture du silure sur des secteurs « clés » du bassin :

20231124\_CTPOMI\_OFB\_GTSilureRM.pdf

### Document de séance transmis avec l'invitation :

Gestion de l'anguille dans les milieux lagunaires : tableau de recensement des actions préidentifiées par le GT pour l'élaboration du projet de FDR collective qui sera soumise au COGEPOMI de fin d'année :

- RctActionsGTAnguillesLagunes-vCTPOMI24nov.ods

## **Introduction de la séance**, Pierre-Jean Martinez, adjoint du chef de pôle délégation de bassin RM

Accueil et présentation des participants (cf liste des participants en annexe)

Cette commission est élargie à l'ensemble des membres du groupe de travail Anguille en Lagunes, lequel a été mandaté par le COGEPOMI, pour la séquence consacrée à la restitution de la seconde phase des travaux du GT relative à l'élaboration d'un projet de feuille de route.

Pour les échanges relatifs à la pression du Silure sur les grands migrateurs du bassin, les membres du GT de bassin ont été invités à assister à la restitution des premières réflexions.

## **I- Vers la construction d'une étude de captures / marquages Aloses sur le Rhône**

Présentation Fanny Alix (MRM)

Cf diaporama support de présentation

Objectif : être en capacité de construire une étude ambitieuse en vue d'évaluer le franchissement des ouvrages par l'alose, notamment sur l'axe Rhône (cf obj PLAGEPOMI 2022-2027)

Alose = Espèce sensible à la manipulation et itéropare, question : comment capturer assez d'individus ?

### REX d'expériences de 3 ans d'investigations de capture / marquage sur l'Hérault

2021 : 50 aloses marquées en RFID et peu de détections dans la PAP = impact du marquage ?

2022 : utilisation RFID + acoustique, 29 aloses marquées, des réponses : peu de mortalité, pas de dévalaison rapide post marquage ; peu de franchissement de la PAP ; forte présence en aval de l'ouvrage observé = difficulté à trouver entrée PAP

2023 : volonté de travailler à l'échelle d'axe (3 premiers ouvrages à la mer équipés), 9 aloses marquées : des difficultés de captures

### 2024 : projet de construction d'une étude de capture / marquage sur le Rhône

Besoin d'identifier les objectifs souhaités

- continuité : identifier les voies de passages des aloses

- connaissance : que deviennent les aloses après avoir franchi un ouvrage ?

→ proposition MRM : travailler à l'échelle d'axe de la mer à Donzère si trop ambitieux / capacité à faire réduction de la zone d'étude : Beaucaire – Vallabrègues Gardon

Mise en place en 2024 de groupes de travail :

- groupe 1 : objectifs et organisation, membres : CTPOMI/ Autres

- groupe 2 : télémétrie, membres : INRAe / CNR / experts issus du privés connaissant le territoire et les technologies/ MNHN / OFB / Autres ?

- groupe 3 : captures, membres : CNR / MIGADO / LOGRAMI / MNHN / Pêcheurs professionnels / Chercheurs (C. Le Pichon / J. Breine etc...) / FD limitrophes / Associations des pêcheurs aux engins / Autres

### Calendrier prévisionnel

Décembre 2023 : lancement doodle groupe 1

Janvier 2024 : tenue du groupe 1

Février 2024 : tenue des groupes 2 et 3

Mars 2024 : planification actions 2025

Printemps 2024 : réunion bilan associant l'ensemble des groupes

### Calendrier prévisionnel à + long terme

2024 : groupes de travail (définition objectifs et stratégie échantillonnage)

2025 : tests de faisabilités (télémétrie / captures) + réunions

2026 : tests de faisabilités (télémétrie / captures) (+1er équipement RFID et marquage ?)

2027 : équipement complet d'un étage

2028/9... : extension étage 2 (réunions et tests à prévoir les années précédentes)

### Échanges

Vincent Ravel propose l'association EPTB Gardon à ces travaux

Fabien Chiri souligne l'intérêt de ces études notamment en regard des effets du réchauffement climatique avec les modifications des débits et les conséquences sur les aloses. Les fédérations sont volontaires pour contribuer à ces travaux. Il souligne également l'intérêt du phasage permettant d'avancer sur la base d'un retour d'expérience de phase en phase.

Pascal Roche rappelle les enjeux d'évaluation des actions de restauration de la continuité avec une évaluation des efficacités de passage pour chaque ouvrage aménagé. L'important est de définir les objectifs partagés sur ce qu'on veut faire, les questions auxquelles on souhaite répondre.

Concernant le chiffrage des études il propose de viser d'abord une ambition maximum, au-delà de la cible du « premier étage », l'« étage 2 » Avignon est très important (cf REX pas de PAP prévue au barrage de Villeneuve devenu le premier verrou depuis la restauration de la continuité au niveau du premier ouvrage)

Hervé Capra confirme le soutien de l'INRAE pour ces études, il rejoint la remarque de Pascal Roche sur l'enjeu de la cible visée et pose la question sur les systèmes d'évaluation du stock.

Pierre Campton précise qu'il n'y a pas de réelle méthode en place sur le bassin pour permettre l'évaluation du stock, pour avancer sur cette évaluation il est nécessaire de mener un travail complémentaire en mer ou du recours à la technologie génétique qui nécessite de se rapprocher d'experts.

Nicolas Stolzenberg pose la question de faire le lien de ces études avec les réflexions menées sur les impacts du Silure, l'évaluation de l'impact du silure pourrait potentiellement être menée en parallèle en profitant des expérimentations en place.

Pierre Campton répond que cette question est à réfléchir notamment par rapport au coût des marquages, ce sujet sera à examiner en groupe avec la définition des objectifs fixés.

## **II Gestion de l'anguille dans les milieux lagunaires**

### **Restitution de la seconde phase des travaux du GT Anguilles en Lagunes : élaboration d'un projet de feuille de route**

#### **Rappel de la démarche (Pierre Campton - MRM)**

Suite au travail de diagnostic des connaissances conduit au premier semestre, le GT s'est réuni en sénace plénière le 14 septembre pour fixer la démarche pour l'élaboration de la feuille de route.

L'organisation générale des travaux est la même qu'en phase 1 avec les 3 sous groupes Habitat, Pêche et Gouvernance. Le travail de définition des actions opérationnelles a été conduit en réunion

avec un travail de préparation préalable des pilotes.

Les sous groupes se sont réunis chacun les 9 (Habitat) 19 (Pêche) et 24 (Gouvernance) octobre.

### **Restitution des travaux du sous groupe Habitat**

(copilotes : Nicolas Marc, OFB ; Elsa Amilhat, université de Perpignan ; Delphine Nicolas, Tour du Valat)

présentation Delphine Nicolas

cf diaporama support de présentation

FDR Habitat : identifier les habitats favorables et prioriser leur accessibilité / conservation / restauration

Présentation des actions en cours ou imminentes sur 3 grandes thématiques Accessibilité / Quantité / Qualité

#### OBJECTIF 1 Accessibilité des milieux

H1 Poursuite du référencement et de la caractérisation des ouvrages dont les premiers ouvrages à la mer et proposition d'une méthode d'évaluation kde l'accueil de l'Anguille en lagunes - en cours 2019-2025

H2 Identification et hiérarchisation des actions à conduire pour améliorer le franchissement des ouvrages prioritaires en lagunes du PLAGEPOMI - 2024-2025

H3 Sollicitation de l'avis du COGEPOMI sur les projets de création/modification d'ouvrages en lagunes - 2024-2027

en lien avec H13 Projet Fournelet sur le bassin Fumemorte en cours de montage

#### OBJECTIF 2 Connaître les périodes clés de migration par adapter la gestion des ouvrages

H7 Suivi du recrutement via flottangs et dévalaison (camera acoustique) à Bages Sigean (UPVD) – en cours 2018-2026

H6 Connaître les périodes de recrutement et d'échappement, rôle des tributaires sur une lagune « atelier » au Grau anthropisé : Le Vaccarès – en cours 2022-2027

H9 Identification des secteurs d'intérêt pour un suivi échappement/recrutement – à prévoir

H8 Mise en place d'un GT Anguilles Etang de Berre – prévu en 2024

#### OBJECTIF 3 : Connaître les impacts des prises d'eau et les réduire

H10 : Évaluation de l'impact des canaux poldérisés de Camargue – en cours 2023-2025

H11 : Etude bibliographique sur les systèmes de pompage ichtyo-compatibles – à prévoir 2024

#### OBJECTIF 4 : Localiser les habitats favorables

H5 Cartographie surfaces potentielles d'accueil favorables pour l'anguille – à prévoir 2024 - 2025

H14 Identifier les facteurs impactants l'habitat de l'Anguille sur chaque lagune à travers la connaissance des pêcheurs

H12 bis Suivi de la qualité des anguilles argentées dans les lagunes d'Occitanie et de PACA – en cours

H12 Croissance de l'anguille en milieu lagunaire, lien entre habitats et qualité des anguilles - 2021-2024

#### OBJECTIF 5 : Orienter les choix des gestionnaires

H4 GT S.I.T Lagunes et hiérarchisation des enjeux

Action plan de sauvegarde du Vaccarès = plan d'action sauvegarde anguille

#### Echanges

Delphine Ruiz pose la question de la sollicitation de l'EPAGE MENELIC pour l'étude étang de Berre

Pierre Campton précise que le projet sera conduit par MRM, les partenaires n'ont pas encore été sollicités MENELIK et la fédération de pêche 13 seront associés

Pascal Roche pose la question de l'identification des actions sur les Graus Salse Leucate dans le projet de feuille de route

Delphine Nicolas précise que ces actions sont à retenir en lien avec les groupes pêche et gouvernance, et sont intégrées à l'action de priorisation des ouvrages sur lesquels agir : premiers ouvrages à la mer et ouvrages prioritaires du PLAGEPOMI

DREAL et OFB bassin souligne l'intérêt d'afficher les ouvrages prioritaires identifiés au PLAGEPOMI dans la feuille de route

Nicolas Stolzenberg pose la question des étangs eau douce qui sont tributaires des lagunes avec l'association de la connaissance des pêcheurs en eau douce sur la qualité de ces étangs

Vincent Ravel évoque le problème de gestion de ces étangs d'eau douce qui sont des complexes lagunaires. Il y a un manque de compétence pour la gestion de ces étangs et le besoin d'un portage GEMAPIEN qui est actuellement inexistant, ces étangs étant pour partie privés pour partie communaux.

Elsa Amilhat précise que l'association de ces pêcheurs en eau douce est à intégrer à l'action spécifique identifiée d'association des pêcheurs sur la connaissance des habitats favorables, les pilotes pré-identifiés à ce stade sont les CRPMEM

Laure Castel rappelle la qualité de travail relevée par l'agence de l'eau par rapport à l'ensemble du programme pré-identifié sur cet axe Habitat elle souligne les points suivants :

- attention à l'aspect chronophage de certaines actions comme la poursuite du référencement des ouvrages
- la participation financière de l'agence sera à discuter avec la mobilisation potentielle d'autres outils
- la question de l'impact des canaux poldérisés bénéficie déjà d'une connaissance disponible conséquente qui devrait permettre déjà de lancer des projets de solution à mettre en place.

Vis-à-vis de l'importance du volume d'actions sur la connaissance, l'agence devra évaluer précisément le soutien financier action par action

### **Restitution des travaux du sous groupe Pêche**

(copilotes : Aurélie Carrie, CRPMEM Occitanie, Déborah Mondain, CRPMEM PACA ; Vincent Ravel, Fédération de pêche du Gard)

Présentation Aurélie Carrie, Vincent Ravel  
Cf diaporama support de présentation

contexte :

- toutes les actions pêche sont liées aux travaux de la CGPM pour le plan de gestion méditerranéen 2025-2029
- retour sur les dernières restrictions avec l'interdiction de la pêche récréative

S'accorder sur les mesures de gestion de pêche les plus optimales en prenant en compte l'aspect socio-économiques

#### I Évaluer l'effet socio-économique de la réglementation

- étude socio-économique de la CGPM en cours
- exploitation des données des enquêtes CGPM des pêcheurs en France – à prévoir
- frein des pêcheurs à l'exploitation de données individuelles

#### II Evaluer l'effet de la réglementation sur le recrutement / échappement des anguilles

- mise en place de suivis sur de nouvelles lagunes = action Habitat en lien avec la Pêche

### III Encourager les prud'homies à adapter leurs mesures à l'enjeu local sur la base de la connaissance des pêcheurs

- recenser les mesures prud'homales en vigueur – à prévoir
- sensibiliser les prud'homies et les pêcheurs sur les pratiques d'autres prud'homies – à prévoir

### IV Sensibilisation des pêcheurs et du COGEPOMI

- vulgarisation de la situation et des travaux en cours – à prévoir

### Connaître le niveau d'exploitation des lagunes

#### I caractérisation des données par lagunes / stades / engins

- améliorer la qualité de la donnée – en cours
- actualisation de l'indicateur pression de pêche en lagune – en cours

#### II localiser toutes les zones sans pratique de pêche et faire le lien avec la qualité de l'habitat

- cartographier les zones soumises à des pressions de pêche et gestions spécifiques – à prévoir

### Améliorer les connaissances / développer les suivis / compenser en partie les effets économiques de la baisse de la pression par pêche

- développer les partenariats scientifiques / pêcheurs professionnels – à prévoir 2024-2025

### Etudier le marché économique de la pêche de l'anguille

- caractérisation du marché de l'anguille pêchée en Méditerranée – à prévoir

### Pêche de loisir : sensibilisation des pêcheurs amateurs sur la réglementation en vigueur

- étendre les compétences de FDAPPMA au domaine maritime – à prévoir

### Limitier et quantifier le braconnage

- construction d'une stratégie partagée

### S'accorder sur les mesures de gestion de pêche les plus optimales en prenant en compte l'aspect socio économique

- évaluer si la réglementation en vigueur nationale est adaptée à la situation locale au sein des lagunes du bassin - action non opérationnelle à prévoir
- évaluer les abondances des anguilles à l'échelle locale – action non opérationnelle à prévoir

### Connaître le niveau d'exploitation des lagunes

- caractériser le taux d'exploitation ( % échappement) – action non opérationnelle à prévoir

### Échanges

Pierre-Jean Martinez souligne l'enjeu majeur que constitue la contribution de la pêche professionnelle à la connaissance, il identifie le besoin de poursuivre les réflexions pour identifier des leviers d'action concrets. Concernant la pêche en eau douce et la volonté des FD d'étendre leur champ de compétence, la DREAL n'est pas compétente pour répondre, l'enjeu d'association de la pêche de loisir au domaine maritime est partagée et la demande sera relayée.

Concernant la stratégie de limitation du braconnage il soumet également le rôle des prud'homies qui sont des acteurs importants localement.

Estelle Ferrari demande des précisions sur les freins à l'exploitation des données CGPM pour la caractérisation des enjeux socio-économiques

Déborah Mondain précise en réponse que l'accord établi avec la CGPM a été donné seulement aux

scientifiques. Les données économiques recueillies sont sensibles au regard du nombre de pêcheurs par lagune : parfois un seul pêcheur sur site

Elsa Amilhat précise qu'il y a besoin de voir dans quel cadre ces données pourront être utilisées

Pierre-Jean Martinez souligne le besoin de trouver le bon niveau d'agrégation des données de manière à pouvoir les exploiter anonymement à l'échelle des lagunes du bassin.

### **Restitution des travaux du sous groupe Gouvernance**

(co pilotes : Laetitia Dupaquis, DREAL PACA ; Nathalie Barré, Katia Lombardini, Pôle-relais lagunes méditerranéennes)

présentation Nathalie Barré

Cf diaporama support de présentation

#### I Enquêter les acteurs : Qui applique quelles règles - selon quelles modalités de convention ? Quels suivis de gestion aux ouvrages ? (2024)

- Enquête auprès des pêcheurs en lien avec l'action pêche dédiée
- Cohérence des documents : enquête auprès Gemapiens, chargés de mission N2000 et propriétaires
- Tableau de bord partagé : suivi des ouvrages et UHC – Priorisation/gestion associée/préconisations

#### II Créer des instances de sensibilisation et de formation des acteurs

- Journées d'échanges en 2 temps : présentation des actions et ce que l'on attend des structures - 2024 et comment agir sur les territoire en regard des enjeux de gestion prioritaires = partage retour d'expériences (France et étranger) ; les outils à disposition (espace partagé) - 2026
- Formation des Gemapiens – fin 2025

#### III Conception d'une boîte à outils

Création d'un socle de connaissance

- Réunir les outils existants, les adapter si nécessaire – 1<sup>er</sup> semestre 2025
- Comment communiquer sur le sujet à l'échelle de son territoire – fin 2025 ?

Palier aux manques identifiés

- cartographie des zones d'accueil potentielles – fin 2025
- cartographie administrative des acteurs – début 2024
- guide "Intégration de l'enjeu anguille dans la gestion des lagunes et marais littoraux" – fin 2025
- évolution de la DHFF – possible ?

#### IV Améliorer la prise en compte des enjeux Anguille à l'échelle nationale, régionale et locale

- Création d'une note de cadrage COGEPOMI à destination des gestionnaires /services de l'État – début 2024
- Mise en place d'une veille et préparation des réponses aux consultations sur les plans/stratégies nationales et régionales - début 2024 ?
- Appui aux instances de gestion locale – début 2024 ?

#### V Développer et croiser des stratégies foncières sur les lagunes

- Prioriser les Lagunes sur lesquelles développer ces stratégies en lien avec leur qualité et capacité d'accueil cf actions Habitat et Pêche dédiées - 2025 ou 2026

#### Échanges

La DREAL de bassin revient sur le portage COGEPOMI identifié pour certaines actions : attention au champ de compétence du COGEPOMI et besoin de rester cohérent au processus décisionnel déjà établi au niveau local ou national, exemple intégration directive habitat = compétence nationale/européenne



Laetitia Dupaquis souligne en réponse que l'identification des porteurs reste à préciser, il sera nécessaire de mettre en place une réunion supplémentaire pour préciser le portage des actions

Delphine Ruiz

- pose la question de l'articulation boîte à outils projetée / observatoire,
- souligne le besoin de cibler les propriétaires dans les actions de sensibilisation,
- informe la commission de la journée sud biodiversité organisée par l'ARB en octobre 2024 qui peut constituer une occasion de porter une action de sensibilisation sur les enjeux Anguille en lagunes

Laure Castel souligne le besoin de s'appuyer sur les têtes de réseau des gestionnaires pour porter ces enjeux (ARRA2, ARB...) et s'interroge sur l'objectif plus général de l'action stratégie foncière

Nathalie Barré précise que cette action a été identifiée en référence au REX d'acquisition foncière en Camargue pour la restauration des milieux

Estelle Ferrari précise que les actions de stratégie foncière sont à mettre en lien avec la connaissance des habitats favorables pour l'anguille afin de permettre la mise en place de modalités de gestion adaptées sur ces milieux.

Pierre Campton informe la commission de la suite des travaux en préparation du COGEPOMI : rédaction de la synthèse de présentation du projet de feuille de route avec en annexe l'ensemble des fiches actions opérationnelles

### **Mise en œuvre expérimentale de solutions d'effarouchement ou de capture du silure sur des secteurs « clés » du bassin (Pascal Roche, DR OFB ARA)**

Cf diaporama support de présentation

Rappel : le GT sur la question du Silure dans le bassin Rhône-Méditerranée est mis en place en réponse à la question clé 4 du PLAGEPOMI : Pressions autres que les obstacles / Réduire les pressions / Identifier les sites sur lesquels le silure peut avoir un impact

#### Retour sur la raison d'être et les objectifs du GT Silure sur le bassin :

- action nouvelle au PLAGEPOMI 2022-2027 suite à des observations diverses d'impact du Silure sur les POMI sur le Rhône et inquiétude sur la réduction de l'efficacité des passes
- avancement des études sur la prédation dans les bassins Garonne-Dordogne et Loire qui confirment et quantifient la prédation
- enjeu pour les poissons migrateurs : la pression du Silure venant s'ajouter aux autres pressions
- Objectif : tester des méthodes d'effarouchement pour éloigner à des périodes clé les silures des points de passage obligés des poissons migrateurs et des frayères à Aloses

#### Avancement des réflexions du groupe de travail (1ère réunion le 6 novembre 2023)

- Tests de l'effarouchement par la capture : Capture-Marquage-Relâcher association des pêcheurs de loisir et pêcheurs professionnels
- Tests de l'effarouchement par des méthodes sonores
- Besoin de préciser la liste de sites prioritaires et les méthodes applicables à chaque site
- Nécessité d'un protocole précis pour obtenir des résultats exploitables
- Création d'un espace collaboratif partagé

#### Rappel des sites prioritaires proposés pour 2023-2024 (CT-POMI mai 2023)

De l'aval vers l'amont :

- passe du seuil de Beaucaire sur le Rhône : site CNR
- passe du seuil de Combs sur le Gardon aval : site CNR
- passe du barrage de Sauveterre sur le Rhône : site CNR
- passe du seuil de Saint-Martin d'Ardèche (Aiguèze) sur l'Ardèche aval : site non CNR (ou/et seuil de la confluence site CNR)
- passe du barrage de Donzère sur le Rhône : site CNR

Ces sites sont extraits de la liste des 11 sites pré-identifiés fin 2022, cf . liste remise dans le support de présentation

### Échanges

La DREAL de bassin précise que la mise en place du site collaboratif est en cours

Fabien Chiri souligne que les enjeux ont bien été posés lors de la première réunion du GT, concernant l'identification des sites prioritaires il demande de préciser les critères qui ont conduit à retenir ces choix, et précise que les FD sont volontaires pour le portage de ces expérimentations.

Valentin Lonni remercie pour la présentation de ces travaux et souligne la bonne initiative de la démarche portée sur le bassin

Vincent Ravel porte une réserve sur les solutions d'effarouchement en regard de l'impact potentiel sur les autres migrateurs

Pierre Campton revient sur cette question de l'impact des dispositifs d'effarouchement et le besoin d'évaluer cet impact sur les autres espèces, il demande à ce que soit intégré également des secteurs à enjeu sur les fleuves côtiers

Pascal Roche en réponse précise qu'il est prévu d'avancer pour l'instant sur des sites du Rhône, les réflexions pourront également porter sur des sites sur des affluents, le groupe sera amené à réagir sur les sites pré-identifiés et pourra porter à connaissance des sites à enjeux sur les côtiers

Delphine Ruiz soumet le besoin de lier ces réflexions avec le suivi de la fonctionnalité des passes

Pascal Roche précise que la fonctionnalité des passes est suivie sur les sites pré identifiés ce qui permettra d'avoir des éléments pour déclencher les captures au meilleur moment, et que les impacts des dispositifs sont pris en compte pour être les plus diminués possible

Fabien Chiri sur les questions de la fonctionnalité des PAP souligne que ce sujet a bien été identifié par le GT Silure, il revient sur l'étude présentée en début de séance sur le suivi des aloses et sur l'aspect souffrance des poissons en précisant qu'il n'existe pas actuellement de consensus scientifique sur la notion de souffrance des poissons, des travaux sont en cours.

Pierre Campton précise que les opérations de capture/marquage des aloses sont soumises à une validation du comité d'éthique

Nicolas Stolzenberg souligne que le travail prévu est très intéressant et qu'il intervient au bon moment au regard de l'abondance des silures. Les pêcheurs professionnels seront parties prenantes des actions qui seront menées. Il souligne que sur la question de la relâche des silures, la réflexion doit être poursuivie sur la taille des poissons qui devront être remis à l'eau, de même par rapport aux engins professionnels requis il y a

nécessité de poursuivre les réflexions notamment au-delà du choix des cordeaux.

Pierre Jean Martinez souligne que les enjeux d'autorégulation des populations doivent être bien pris en compte.

Pascal Roche informe la commission de la suite des travaux avec la saisie des membres du GT pour contribuer via le site collaboratif, notamment pour avancer la réflexion au niveau de Sauveterre en lien avec le projet de passe, de même que pour les dispositifs de marquage qui seront proposés à mettre en place

Fin de la séance

La délégation de bassin remercie l'ensemble des participants et en particulier les pilotes du GT Anguille en Lagunes pour leur travail de restitution du projet de feuille de route. Les travaux du GT Anguille en lagunes sont très structurants pour le COGEPOMI. Concernant la suite il s'agira de s'appuyer sur ce projet de feuille de route qui sera soumis au COGEPOMI le 12 décembre et de mettre en place la poursuite des travaux en « régime de croisière » avec des temps échanges réguliers dans le temps et un rendu compte de l'avancement tous les six mois au COGEPOMI, il sera ainsi proposé au COGEPOMI de pouvoir travailler moins dans l'urgence.

De même le GT Silure devra se réunir au moins une fois par semestre, l'objectif est de travailler à un projet de plan d'actions 2024 à soumettre au COGEPOMI.

La CTPOMI restera également sollicitée sur ces sujets.

Prochaines CTPOMI du 1<sup>er</sup> semestre 2024 :

Avril – CTPOMI dédiée à un échange sur l'ensemble des actions POMI et leur programmation

Mai - CTPOMI en préparation du COGEPOMI de juin

prochain rendez-vous :

COGEPOMI le 12 décembre 2023

Liste des participants CT POMI du 11 novembre 2023

<b>Membre désigné</b>	<b>Structure</b>	<b>Participation</b>
Mme Elsa AMILHAT Mme Elisabeth FALIEUX	Centre de formation et de recherche sur les environnements méditerranéens (CEFREM) de l'université de Perpignan – Laboratoire UMR 5110 CNRSUPVP	X
Mme Delphine NICOLAS	Fondation Tour du Valat – Institut de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes – Département Espèces	X
Mme Nathalie BARRE	Conservatoire des espaces naturels du Languedoc-Roussillon – Pôle relais lagunes méditerranéennes	X
M. Hervé CAPRA	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAe – Centre de Lyon – Villeurbanne)	X
M. Fabien CHIRI	Union des fédérations de pêche des bassins Rhône-Méditerranée et Corse	X
Mme Michela PATRISSI	Centre d'études et de promotion des activités lagunaires et maritimes (CEPRALMAR)	X
Mme Marie PAPAPOULOS	Électricité De France (EDF)	X
M. Thomas POLLIN	Compagnie Nationale du Rhône (CNR)	excusé
M Valentin LONNI	Comité national des pêches maritimes et des élevages marins (CNPMEM)	X
M. Nicolas STOLZENBERG	Comité national de la pêche professionnelle en eau douce (CONAPPED)	X
Mme Aurélie CARRIE	Comité régional des pêches maritimes et des élevages marin (CRPMEM) Occitanie	X
Mme Déborah MONDAIN	Comité régional des pêches maritimes et des élevages marin Provence-Alpes-Côtes d'Azur (CRPMEM PACA)	X

M. Pascal ROCHE	Office français de la biodiversité (OFB) – direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes	X
Mme Dominique BEAUDOU	Office français de la biodiversité (OFB)– direction interrégionale PACA-Corse	excusée
M. Nicolas Marc	Office français de la biodiversité (OFB) – direction régionale Occitanie	X
Mme Sophie SEJALON	Conservatoire du Littoral et des rivages lacustres – Région PACA	excusée
M. Marie BAEREZ	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes	X
Mme Laetitia DUPAQUIS	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Provence-Alpes-Côte d'Azur	X
M. Pierre VINCHES	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Occitanie	excusé
M. Pierre MOTTA	Direction interrégionale de la mer Méditerranée (DIRM) Méditerranée	X
M. Steven HUBNER	Direction Départementale des Territoires (DDT) du Vaucluse	X
Mme Céline JAILLET	Direction Départementale des Territoires (DDT) de l'Ardèche	excusé
Mme Genevieve SOLER	Direction Départementale des Territoires et la Mer (DDTM) du Gard	excusé
Mme Lidia CONCEPTION	Direction Départementale des Territoires et la Mer (DDTM) de l'Hérault	X
Mme Stéphanie BRENIER	Direction Départementale des Territoires et la Mer (DDTM) des Bouches-du-Rhône	X

M. Pierre CAMPTON	Association Migrateurs-Rhône-Méditerranée (MRM)	X
M. Christophe BRACH-PAPA M. Marc BOUCHOUCHA	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)	excusé
M. Olivier NALBONE	Conseil Régional PACA	excusé
Mme Mailys ALISON Mme Mathilde PINTO	Conseil Régional Occitanie, Agence régionale de la biodiversité	excusé
M. Xavier ODO	Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes	excusé
Mme Béatrice ORELLE Mme Claudine TREZZY	Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône	excusé
M. Mathieu QUITTET	Conseil Départemental de l'Hérault	excusé
Mme Laure CASTEL	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	X
M. Fabrice GONNET	Association Rivières Rhône Alpes Auvergne (ARRA2)	excusé
M. Maxime LENNE	EPAGE des côtiers de la lagune de Berre – RRGMA-PACA	excusé

### **Participants non membres désignés CT POMI**

#### GT Anguilles en Lagunes

**Delphine Ruiz** – ARPPMA PACA – contribution aux trois sous groupes

**Katia Lombardini** - Pôle-relais lagunes méditerranéennes – copilote sous groupe Gouvernance

**Angélique Masvidal** - PNR Narbonnaise – animatrice Natura 2000 - sous groupe Gouvernance

**Vincent Ravel** - représentant COGEPOMI pêche amateur - copilote sous groupe Pêche

#### Groupe de travail Silure

**Nicolas Thierry** Siluris Glanis

**Samuel Westrelin** – INRAE

